

les disciples. Le premier ministre a dit aux gens de l'Ouest qu'il approuvait absolument cette école avec Cobden, Bright et Gladstone, et qu'il espérait que le temps n'était pas lointain où notre système fiscal actuel serait remplacé par celui qui est aujourd'hui en vigueur dans la Grande-Bretagne.

Puis-je avoir des honorables sénateurs des explications relatives au traitement de faveur? Est-ce que le système qui a été prôné par le Gouvernement depuis son avènement au pouvoir va être ébranlé par les vents qui semblent entraîner à la dérive le Gouvernement actuel? Voilà l'idole, voilà la statue du haut de laquelle le parti libéral a péroré en 1908, lorsque le Gouvernement a voulu accorder le traitement de faveur à tous les pays dont le tarif était moins élevé que le nôtre; mais en raison de difficultés constitutionnelles, il jugea nécessaire d'accorder exclusivement à l'Angleterre le traitement de faveur dont elle jouit actuellement. Pourquoi les représentants de notre Gouvernement n'ont-ils pas insisté pour que ce traitement de faveur fût accordé mutuellement aux deux pays? J'oserais dire que si le Gouvernement du Canada, en 1898, avait pris une attitude ferme sur cette question, le traitement de faveur existerait avec les mêmes avantages pour le Canada que pour la Grande-Bretagne. Mais le Gouvernement avait, j'oserais dire, un désir condamnable en adoptant la politique qu'il a adoptée en déclarant que le Canada ne demandait rien en retour, qu'il s'opposerait à la préférence mutuelle. Si la préférence mutuelle avait été établie à cette époque, si des relations réciproques avaient été créées entre la Grande-Bretagne et le Canada, le Gouvernement ne serait pas libre d'agir comme il l'a été de remanier le tarif et de faire tous les essais qu'il a faits au point de vue du revenu. Les honorables sénateurs qui m'entendent savent qu'aucun capitaliste, aucun manufacturier, peut compter avec certitude sur ce que pourra être la politique commerciale du Canada d'ici à 24 heures, lorsqu'il peut-être appelé à placer son argent ou à prendre des obligations relatives à l'établissement d'institutions industrielles. Je ne prends pas cette attitude par intérêt pour les manufacturiers, parce que je ne sympathise guère avec la majorité des

grands manufacturiers qui aujourd'hui prennent une attitude politique suivant les exigences de leurs intérêts personnels. Les manufacturiers d'aujourd'hui viennent à Ottawa. Ils exposent au Gouvernement ce dont ils ont particulièrement besoin. Ils versent de l'argent aux fonds électoraux, ils exercent leur influence, bien qu'ils sachent que le Gouvernement ne leur est pas favorable. Ils entendent le premier ministre et ses collègues faire des discours libre-échangistes dans les circonscriptions rurales et des discours hautement protectionnistes dans des centres industriels. Il lit de longs articles libre-échangistes dans la presse libérale et il connaît certains éditeurs politiques qui vont à Washington pour solliciter le gouvernement d'apporter dans nos relations commerciales les mêmes changements dont il s'agit dans cette discussion-ci. Avec une abnégation onctueuse ils sont toujours prêts à assurer au gouvernement qu'ils l'approuvent absolument, qu'ils comprennent les difficultés qu'il a à combattre, que ces opinions relatives au tarif ne doivent pas nécessairement prévaloir si elles embarrassent le Gouvernement, du moment que l'état dans lequel est représenté son industrie doit être maintenu dans son intégrité. Cette catégorie de manufacturiers est toujours prête à reconnaître que le parti conservateur est capable d'établir solidement une politique nationale, de créer la vie industrielle du pays. Elle est prête à se fier au génie de ce parti pour adhérer aux principes qu'il a toujours maintenus depuis 1878. Elle croit qu'elle peut compter, quels que soient les événements qui arrivent dans le monde, sur la fidélité du parti conservateur aux principes qu'il a proclamés depuis 1878, tout en appuyant le Gouvernement qui cherche à nuire à son industrie.

Je suppose que les honorables sénateurs d'en face qui peuvent différer d'opinion avec moi sur ce point-ci admettront qu'il est dans l'intérêt du Canada et aussi dans l'intérêt des deux partis politiques, que nous ayons un système fiscal fixe, ou raisonnablement fixe, qui puisse permettre le placement de capitaux dans l'industrie du pays. Il devrait y avoir un programme fixe à ce sujet. Nous sommes, pour ainsi dire, au début de ce que peut faire le Canada. Notre pays se développe